

ORGANISATION OF AFRICAN UNITY



ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE

P. O. BOX 3243, ADDIS ABABA, ETHIOPIA

TEL.: 513822

FAX: (251-1) 519321

EMAIL: OAU-EWS@TELECOM.NET.ET

Central Organ/MEC/AMB/Comm. (LXXXI)

COMMUNIQUE DE LA 81ÈME SESSION ORDINAIRE DE L'ORGANE
CENTRAL DU MÉCANISME DE L'OUA POUR LA PRÉVENTION,
LA GESTION ET LE REGLEMENT DES CONFLITS
AU NIVEAU DES AMBASSADEURS

ADDIS ABÉBA, ETHIOPIE, 28 FEVRIER 2002

Central Organ/MEC/AMB/Comm. (LXXXI)

**COMMUNIQUÉ DE LA 81ÈME SESSION ORDINAIRE DE L'ORGANE
CENTRAL DU MÉCANISME DE L'OUA POUR LA PRÉVENTION,
LA GESTION ET LE RÈGLEMENT DES CONFLITS
AU NIVEAU DES AMBASSADEURS**

ADDIS ABÉBA, ETHIOPIE, 28 FÉVRIER 2002

L'Organe central du Mécanisme de l'OUA pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits a tenu sa 81^{ème} session ordinaire au niveau des Ambassadeurs à Addis Abeba (Ethiopie), le 28 février 2002, pour examiner la situation aux Comores. La session a été présidée par l'Ambassadeur S. Akapelwa, Représentant permanent de la République de Zambie auprès de l'OUA.

L'Organe central a examiné le rapport du Secrétaire général sur le déploiement d'une Mission militaire d'observation de l'OUA aux Comores dans le cadre du renforcement de la sécurité pendant la période des élections [**Central Organ/MEC/AMB/(LXXXI)**].

L'Organe central a entendu une communication du Secrétariat général sur les résultats de la mission aux Comores des experts militaires et en matière de sécurité des pays de la région et de la Troïka de l'OUA, qui a eu lieu du 29 janvier 2002 au 5 février 2002, ainsi que sur la situation générale dans le pays.

A la fin de ses délibérations, l'Organe central:

1. **EXPRIME SON APPRECIATION** quant au travail accompli par l'équipe des experts militaires et en matière de sécurité des pays de la région et de la Troïka de l'OUA, qui avaient été mandatés par les ministres des pays de la région et de la Troïka de l'OUA, lors de leur réunion tenue à Pretoria (Afrique du Sud) le 18 janvier 2002, en vue d'évaluer la situation sécuritaire dans l'archipel et faire des recommandations sur la meilleure façon d'aider le pays à satisfaire ses besoins sécuritaires et à renforcer sa capacité en vue de créer les conditions propices au bon déroulement du processus électoral et de promouvoir la paix et la confiance entre les parties pendant la période de transition et au-delà;
2. **APPROUVE** le concept d'opération proposé par les experts et qui consiste au déploiement d'une Mission militaire d'observation de l'OUA, composée de 60 éléments et de 20 personnels techniques, pour surveiller chaque île et servir d'antenne d'observation pour toutes menaces contre le pays, y compris la mise sur pied d'une force régionale en attente;

3. **AUTORISE** le Secrétaire général à déployer, de toute urgence et comme première étape, une Mission militaire d'observation de l'OUA, pour une période minimale de soixante (60) jours à compter du 7 mars 2002, composée de trente (30) éléments et de neuf (9) personnel technique, en vue d'assister les autorités comoriennes dans le renforcement de la sécurité durant et après la période des élections, en conformité avec le concept d'opération présenté comme Option III dans son rapport **Central Organ/MEC/AMB/(LXXXI)**, étant entendu que l'effectif de la Mission pourrait être porté à 60 éléments et 20 techniciens selon la disponibilité de fonds.
4. **EXHORTE** les Etats membres de l'OUA à fournir, dès que possible, des observateurs militaires pour la Mission de l'OUA;
5. **ENCOURAGE** les parties comoriennes à continuer à mettre en œuvre l'Accord-cadre pour la réconciliation aux Comores. En particulier, l'Organe central **LANCE UN APPEL** à tous les candidats aux élections présidentielles primaires à la Grande Comore, ainsi qu'à toutes les parties engagées dans le référendum constitutionnel au niveau des îles, de rester calme et de faire montre de retenue tout au long du processus électoral et au-delà de celui-ci, et de faire tout ce qui est en leur pouvoir afin de renforcer le climat de confiance et de réconciliation et de préserver la paix et la sécurité dans le pays;
6. **LANCE UN APPEL** à la communauté internationale, en particulier aux partenaires de l'OUA aux Comores, afin qu'ils fournissent au Gouvernement d'union nationale de transition le soutien nécessaire pour permettre une transition calme dans un climat de paix, de sécurité et de sérénité;
7. **SE FELICITE** de la réussite de la Mission militaire d'observation de l'OUA chargée de superviser les opérations de ramassage des armes à Anjouan, et **REND HOMMAGE** à tous les Officiers qui y ont pris part pour le travail accompli et pour leur contribution au rétablissement d'un climat de confiance à Anjouan ;
8. **FELICITE** les pays de la région et de la Troïka de l'OUA, nommément l'Afrique du Sud, Maurice, le Mozambique et le Togo, sous la direction de l'Afrique du Sud, pour leur participation à cette opération en mettant leurs officiers et sous-officiers à la disposition de la Mission de l'OUA aux Comores.